

Consignes d'arrivée

Maison avec piscine – Tourrette Levens

Informations

ARRIVÉE À PARTIR DE 16H / DÉPART 10H AU PLUS TARD
ARRIVAL FROM 4 PM / DEPARTURE 10 AM AT THE LATEST

Etape 1 / Step 1

Récupérer les clefs :

Rendez vous directement à l'adresse du logement : **234 Chemin des Molières à Tourrette Levens - 06690 - GPS INDISPENSABLE**

To get the keys :

Go directly to the accommodation address: **234 Chemin des Molières in Tourrette Levens - 06690 - GPS REQUIRED**



Accéder à la boîte à clefs :

La boîte à clef est sur le mur de la maison, sur votre gauche. Vous aurez reçu le code via la messagerie Airbnb. Elle contient une clef + 1 beep qui vous permet d'ouvrir le portail.

Accessing the key box :

The key box is on the wall of the house, on your left. You will have received the code via the Airbnb messaging system. It contains a key + 1 beep to open the gate.

Etape 2/ Step 2

Accéder à la villa :

La clef ouvre la porte fenêtre derrière les volets et le pavé en pierre. Il faut lever la poignée et tourner en même temps.

How to get to the villa :

The key opens the French window behind the shutters and stone paving. Lift the handle and turn at the same time.



Etape 3/ Step 3

Informations générales :

Le disjoncteur est coupé. Vous devez aller dans le débarras : deuxième porte sur votre gauche. Le compteur électrique est à l'intérieur, derrière la porte. Il faut le mettre sur ON.

General information :

The circuit breaker is off. You need to go into the storeroom: second door on your left. The electricity meter is inside, behind the door. Turn it ON.



Informations générales :

Dans ce même débarras, vous trouverez un parasol, l'aspirateur ménager + celui de la piscine... nous vous proposons de vous servir de ces éléments, avec respect et bienveillance.

General information :

In this same storeroom, you will find a parasol, the household vacuum cleaner + the pool vacuum cleaner... we suggest you use these items, with respect and kindness.



Profitez de votre séjour

Enjoy your stay